



Bulletin Municipal

Édition 3

EDITO

Janvier 2003

Lors de la 1^{ère} édition du bulletin municipal, nous avons un souci : celui de savoir si nous aurons la possibilité de le faire une fois par an.

Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que nous n'avons aucune difficulté à le publier deux fois dans l'année.

Cela prouve qu'il est désormais un outil indispensable et nous attendons toujours avec plaisir vos remarques pour le faire évoluer au plus près de vos souhaits.

Mais ce bulletin ne serait rien sans la volonté de tous ceux qui y participent. Nous tenons à remercier plus particulièrement John, qui nous assure bénévolement la mise en page et les supports photographiques.

Dans cette 3^{ème} édition, notre bulletin s'ouvre plus largement au canton : intercommunalité oblige ... !!

Paul LASSEIGNE

Dates à retenir :

Samedi 1^{er} février : concours de belote coïncée, organisé par Robert VETTARD, à la salle polyvalente.

Samedi 8 février : Boudin de la chasse à Lompnaz, à 14h30 concours de belote coïncée (réservé aux sociétaires et habitants du village), puis repas abats le soir à la salle polyvalente.

Samedi 22 février : à 20h choucroute du comité des fêtes pour les habitants du village et les personnes qui ont participé à la réussite de la farfouille.

Dimanche 9 mars : Banquet de chasse annuel à Lompnaz.

Samedi 14 et dimanche 15 juin : Tir aux pigeons.

Dimanche 10 août : Farfouille

ETAT CIVIL

Décès :

Joseph **BABOLAT** le 12 octobre 2002

Aline **LASSEIGNE** le 15 octobre 2002

Élise **FOLLIET-TALON** le 31 décembre 2002

Jeanne **BABOLAT** le 13 janvier 2003

Naissances :

Thibaut le 28 octobre 2002 chez

Stéphane DE LA FONTAINE et Séverine DIMIER

Charlotte, le 20 novembre 2002 chez Jean-Yves et Nadège **BABOLAT**

LE MOT DU MAIRE

De cette année 2002 qui s'est achevée, je retiendrai deux faits marquants. Tout d'abord, les départs successifs de plusieurs de nos proches : Marcelle GENTAZ, puis Joseph BABOLAT et Aline LASSEIGNE et pour finir Élise FOLLINET, puis en ce début d'année Jeanne BABOLAT .

Bien sûr tous ces gens vont nous manquer, mais l'important ce n'est pas avant, c'est aujourd'hui. Ce qui compte surtout, c'est demain et ce qui demeure. Nous avons tous avec eux en commun, suffisamment de racines pour garder à l'arbre de belles floraisons futures, promesses d'avenir.

Et comme un clin d'œil au destin, la vie reprend son cours, avec comme deuxième fait marquant, l'arrivée de quatre nouveaux enfants : Chloé et Camille, puis Charlotte et Thibaut plus récemment. Alors, Bienvenue au Pays !

L'année 2002 aura vu notre dossier assainissement évoluer rapidement :

Nous connaissons désormais le montant des subventions qui nous sont accordées :

46 % de subventions par le Conseil Général,

70 000 euros par l'Agence de l'eau.

Conjointement avec les communes de Seillonnaz et de Marchamp, une demande de subventions européennes est à l'étude. Si ce dossier est accepté, nous pourrions arriver à un montant d'aide de 80 % pour l'ensemble des travaux. Ce qui nous permettrait d'engager l'avenir avec sérénité. Nous devons cependant attendre l'accord de cette subvention pour démarrer les travaux.

Notre commission d'appel d'offres, dans le cadre défini par le nouveau code des marchés publics, a attribué les marchés à :

- L'entreprise Bertrand CLEMA, pour le réseau, pour un montant TTC de 417 600 € (estimation DDE 535 000 €),
- L'entreprise BORDEL pour le lagunage, pour un montant TTC de 139 000 € (estimation SINT de 131 300 €).

Les autorisations de passage pour la 1^{ère} tranche étant accordées, les premiers coups de pelle pourront débuter dès l'accord préfectoral.

En fin d'année 2002, le Conseil Municipal a aussi engagé une réflexion sur l'organisation de notre cimetière. Elle devrait aboutir en 2003 par la mise en place d'un règlement intérieur. J'ai conscience qu'il s'agit là d'un sujet qui touche au plus profond de chacun de nous, mais nous nous devons de réfléchir pour pouvoir continuer à assurer des sépultures décentes à tous.

L'année 2003 sera donc une année décisive pour les travaux d'assainissement, mais aussi sans doute pour l'avenir de notre école.

Nous ferons face à tous ces imprévus et ces changements avec responsabilité et confiance.

Ayons conscience que le changement avant d'être collectif doit être individuel. Etre responsable c'est faire confiance à d'autres, c'est confier de d'autres... pour faire avec eux ! Un peu de confiance, c'est beaucoup de sérénité retrouvée !

Alors à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2003 !

F.X. DURAND

L'ÉCOLE

Un petit mot de notre école, malgré son faible effectif elle reste active, tous les 15 jours une rencontre a lieu avec les écoles de Bénonces et de Souclin pour des sorties et des activités. Dix séances de piscine sont prévues à Ambérieu. Cette année, notre Institutrice, Audrey Perrache leur enseigne l'Espagnol. Comme vous l'avez constaté, nous n'avons pas renouvelé l'opération boudin au mois de novembre car proportionnellement à l'effectif des enfants, nous sommes peu nombreux. Néanmoins, nous restons très actifs avec la fête de Noël et les tartes du 1^{er} mai que nous continuons à faire grâce à l'aide des Pompiers et de toutes les personnes de bonne volonté que nous remercions par avance. En conclusion nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2003, pour nous, notre souhait le plus cher serait de maintenir l'école mais vous comprendrez comme nous l'a expliqué l'Inspectrice d'Académie, l'école ne survivra que si tous les enfants de Lompnaz sont scolarisés. Rien de plus vivant dans un village qu'une école, nous adultes, n'en gardons nous pas un bon souvenir ?

Les Parents d'Elèves

GROUPE HISTORIQUE DU CANTON DE LHUIS

L'année dernière à cette époque, nous souhaitons sortir d'un cadre de recherches purement livresques et nous rapprocher des habitants du canton. Le but que nous nous étions fixé a été atteint grâce à la préparation de l'exposition 2002 « Regards sur les richesses du canton de Lhuis ».

Si nous avons pu réunir cinquante artistes

locaux c'est bien par le « bouche à oreille » et nous remercions toutes les personnes qui nous ont ainsi aidés. Sans elles, cette exposition n'aurait pas été un réel succès: tout d'abord par le nombre de visiteurs (un millier de personnes) et ensuite par l'élan de coopération des douze communes du canton. Toutes ont participé et c'est là que réside la véritable réussite de cette manifestation: les contacts qui se sont noués ou renoués entre tous les villages nous ont permis, d'une part, de compter douze nouveaux adhérents et, d'autre part, de bien aborder les recherches pour notre prochaine étude dont le sujet porte sur « les écoles du canton ».

Ce thème des écoles touche bien sûr toutes les communes du canton et pour la quasi totalité d'entre elles les contacts sont porteurs. Pour motiver les populations, nous commençons par rechercher les photos de classes: nous remontons le plus loin possible dans le temps pour arriver jusqu'à ces dernières années. En face d'une photo, les langues se dénouent; on se souvient du maître ou de la maîtresse, de l'école en elle-même, des programmes: ce sont là de sympathiques moments qui ne peuvent qu'être enrichissants. Alors, parlez en autour de vous. Chacun devrait pouvoir se sentir concerné et, de ce fait, n'hésitez pas à nous contacter si vous possédez des photos, des cahiers d'écoliers, des diplômes ... nous empruntons ces documents afin de les reproduire et les rendons aux propriétaires dans les meilleurs délais. Les prêts de matériel pour l'exposition seront également les bienvenus et sachez que les souvenirs sont toujours exploitables.

Nous ne doutons pas que vous saurez répondre à notre appel. Par avance, nous vous en remercions et vous présentons tous nos vœux les meilleurs pour l'année à venir.

La présidente : Hélène VILLE
(04.74.39.72.29)



Les Zaéroplanes

Depuis quelque temps on peut observer de drôles de volatiles multicolores évoluer sur les crêtes de Lompnaz.

Cette espèce véluvole de la famille des parapentistes appartiendrait au groupe des Zaéroplanes.

Ses membres, pour la plupart originaires du département partagent la même passion pour les loisirs aériens et les mêmes motivations pour son développement dans le Bugey qui leur est cher.

Déjà présents sur des communes voisines, où ils s'adonnent, au gré des vents, à leur parade aérienne ceux-ci seraient en phase de s'implanter sur la commune. En effet des témoignages relatent qu'une aire d'envol aurait été localisée à la lisière des bois, au lieu dit "Les Mollières". Il semblerait que les lieux bénéficient de conditions aérologiques particulièrement propices au vol libre, et d'un coup d'œil panoramique fort sympathique.

La pratique du parapente requiert des connaissances indispensables dans divers domaines (aérologie, réglementation, ...) on le pratique individuellement mais aussi en binôme en compagnie d'un pilote expérimenté et qualifié pour l'emport de passager.

Les conditions légales sont celles de la réglementation civile aérienne :

- assurance responsabilité civile aérienne obligatoire, -
- respect des espaces aériens et du code de l'air,
- certificat médical,
- -etc...

Le site de Lompnaz, est soumis au respect de ces règles essentielles. Au bon déroulement de notre activité incombe

une attitude responsable et l'application scrupuleuse des accords conclus lors de la ratification de la convention portant concession pour l'utilisation des baux communaux en vue de la pratique du parapente.

A ce jour, l'air d'envol permet de décoller, mais des aménagements restent à faire afin de rendre le site plus sûr et plus convivial. Il reste également à trouver un terrain pour officialiser une aire d'atterrissage.

A l'issue de ces travaux, une inauguration officielle du site "Les Mollières", associé à une journée découverte sera programmée pour le deuxième trimestre 2003, ouvert à toutes les personnes qui se sentent pousser des ailes.

Nous tenons à remercier, Monsieur le Maire Guy Folliet-Talon, son successeur François-Xavier Durand, les conseils municipaux, Monsieur Rochez (O.N.F.) qui ont su nous apporter leur confiance et leur soutien pour mener à bien notre projet et nous ont autorisé à occuper un terrain communal pour la pratique du vol libre.

Un grand merci également aux propriétaires et aux exploitants qui nous ont gracieusement permis d'abuser de leur terres et de leur gentillesse.

Pour tout renseignement, et même plus : Philippe Zander : tel. 06 86 82 60 71.

L'association "Les Zaéroplanes" tient son assemblée générale le 10 janvier 2003, à partir de 19 heures au siège social : Café Archirel, Montagnieu.

Pour les Zaéroplanes, *Philippe Zander.*